

Le président et les membres du conseil d'administration, la direction, les membres du personnel et tous les conseillers de la Mutualité chrétienne du Brabant wallon vous souhaitent une année 2012 épanouissante dans une société plus que jamais solidaire.

© Philippe Clement / BELPRESS

Gros plan sur

Salon du mariage et de l'événement

Mariage et événement ! En parodiant Juliette Greco, nous dirions : "Marions-les, ils iront très bien ensemble..."

Durant trois jours, lors du Salon du mariage et de l'événement, des professionnels de Wavre, du Brabant wallon et d'ailleurs vous prodigueront leurs précieux conseils pour un mariage réussi, pour créer un événement inoubliable ! Cette année, il se tiendra du 20 au 22 janvier à l'Hôtel de Ville de Wavre. Chaque journée sera animée de plusieurs défilés.

Il y en a des choses à prévoir !

Quelles formalités faut-il faire ? Cérémonie laïque ou religieuse ? Où choisir la robe de mes rêves ? Où trouver la lingerie ? Prévoir un rendez-vous chez le coiffeur et un petit passage dans un salon d'esthétique. Louer un smoking, une jaquette ou porter un superbe costume ? Et la chemise, blanche ou ivoire ? La suite sera-t-elle en chapeaux ? Bague de fiançailles, alliances : c'est un symbole incontournable ! Quelle salle sera la plus chaleureuse ? Vous préférez louer un chapiteau ? Quel menu ravira tous les invités ? Comment sélectionner champagnes et vins ? Et n'oublions pas les photos, et peut-être même une vidéo ! Il faut que les faire-part soient imprimés à temps, coordonnés aux invitations, au livret de cérémonie et aux menus. A ne pas oublier : le bouquet de la mariée ! A ne pas négliger : la décoration flo-



© Philippe Turpin / BELPRESS

rale. Ou déposer notre liste de mariage ? A-t-on pensé à la sono pour la soirée ? Irons-nous en bus anglais, en limousine ou en 2CV ? Il faudra se choisir une banque, une mutuelle, un assureur... Top secret pour la nuit de nocé mais que de destinations idylliques pour la lune de miel.

Pfff ! Pour être sûr de ne rien oublier, j'irai au Salon du mariage et de l'événement à Wavre !

De son côté, la Mutualité chrétienne sera présente à cette manifestation. En effet, nous y tiendrons un stand au sein duquel le visiteur pourra obtenir des informations d'ordre mutualiste. De plus, nous y organiserons un concours dont le prix est un chèque-cadeau de 200 euros à valoir pour le voyage de nocé. A bon entendeur...

De nombreux avantages pour les jeunes mariés !

La MC a beaucoup d'avantages à proposer aux jeunes mariés ou à ceux qui vivent en couple :

- > une assurance santé "world assistance" pour les voyages à l'étranger
- > des interventions financières intéressantes (vaccins, médecines douces, sport, diététique...)
- > une assurance hospitalisation, l'Hospit Solidaire, déjà comprise dans cette cotisation
- > et bien plus encore...

Et quand bébé arrivera, la MC sera aussi à vos côtés :

- > prime de naissance de 350 EUR dont un chèque-cadeau de 100 EUR à valoir chez Prémaman ;
- > remboursement des tickets modérateurs des soins médicaux et paramédicaux (pédiatre, généraliste, kiné...) pour vos enfants jusqu'à 7 ans ;
- > un service de garde d'enfants malades : les 10 premières prestations sont gratuites ;
- > intervention dans le coût des vaccins ;
- > du matériel de puériculture chez Qualias...

AGENDA

Salon des vacances UCP / Sports Seniors

Organisé pour la seconde fois, en collaboration avec la régionale de Bruxelles, le salon des vacances est l'opportunité pour vous et vos amis, membres ou non de l'UCP, de découvrir les séjours présentés dans la brochure "Eté 2012", de vous retrouver, de recevoir des renseignements précis sur les destinations, de participer à la tombola des vacanciers (deux bons de réduction de 100 EUR. et deux bons de réduction de 75 EUR.) ou encore de vous inscrire directement à l'un des séjours proposés.

Les accompagnateurs de séjours des deux régionales seront ravis de faire connaissance et de vous informer sur leurs voyages. Une ristourne de 17,50 EUR. par personne est accordée pour toute inscription lors du salon (5 EUR. pour inscription lors du salon et 12,50 EUR. pour inscription rapide avant 15 février 2012).

Date : le mardi 17 janvier de 14h à 16h

Lieu : salle Malibrin, rue Malibrin 53 à Bruxelles

Renseignements : UCP - 067/90 36 90

TROCADERO

L'UCP vous propose la revue "Prestige 2012" concoctée par Didier Vincent.

Date : le mardi 14 février à 15h

PAF : membres UCP : 34 EUR., non-membres UCP : 39 EUR.

Compris : transport en car et entrée au spectacle.

Inscriptions : auprès de votre responsable local ou auprès de la régionale au 067/89 36 90 le plus tôt possible et au plus tard le 31 janvier 2012.

Renseignements : UCP - 067/89 36 90

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

Attention : à partir du 31 janvier, les désistements ne seront plus remboursés, le mieux est alors de se faire remplacer.

QUALIAS
www.qualias.be

Commencez l'année avec de bonnes résolutions



NEW

VÉLO D'APPARTEMENT BREMSCHY Bf3

- > Appareil de fitness simple d'utilisation
- > Compteur LCD
- > Réglage vertical et horizontal de la selle
- > Cadre bas

299 €

PÉDALIER BREMSCHY PÉDALIER 08BRSL267

- > Facile à monter et à ranger
- > Simple d'utilisation

25 € 20 €



Liste des magasins

Jodoigne	010/860 907	Rue de la Bruyère, 5
Nivelles	067/893 681	Bd des Archers 56

QUALIAS

Promotion valable du 01 janvier 2012 au 31 janvier 2012.

Infos pratiques

SALON DU MARIAGE DE WAVRE SERA OUVERT :

- > Le vendredi 20 janvier de 14h à 20h Entrée gratuite !
- > Le samedi 21 janvier de 10h à 19h Défilés toutes les heures.
- > Le dimanche 22 janvier de 11h à 18h

Renseignements : Salon du Mariage et de l'Événement, Frank Van Boeckel, 0475/71.21.33, wavremariage@gmail.com, www.wavremariage.be

Infos Mutualité

Votre cotisation à la Mutualité chrétienne change à partir du 1^{er} janvier

Dans un récent numéro du journal En Marche, Jean Hermesse, secrétaire général de la Mutualité chrétienne, expliquait en détail l'acharnement dont font preuve les assureurs privés à l'égard des mutualités belges !

Suite à une plainte déposée par l'union professionnelle des entreprises d'assurances (Assuralia) auprès de la Commission européenne en 2008, l'Etat belge s'est vu contraint de modifier la législation relative à l'organisation de l'assurance complémentaire des mutualités. Cette nouvelle législation impose entre autres à toutes les mutualités de percevoir un montant de cotisation identique pour chaque titulaire.

chrétienne a adapté le montant de ses cotisations pour se conformer à cette nouvelle législation. Votre cotisation s'élèvera désormais à 8,50 euros/mois, que vous soyez isolé, famille monoparentale ou membre d'un ménage, bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) ou non. Bien évidemment, les enfants ou autres personnes à votre charge ne payent pas de cotisation.

chrétienne a adapté le montant de ses cotisations pour se conformer à cette nouvelle législation. Votre cotisation s'élèvera désormais à 8,50 euros/mois, que vous soyez isolé, famille monoparentale ou membre d'un ménage, bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) ou non. Bien évidemment, les enfants ou autres personnes à votre charge ne payent pas de cotisation.

Votre cotisation en 2012

- Cotisation 1 titulaire 8,50 EUR/mois
- Cotisation 2 titulaires 17 EUR/mois
- Enfants ou autres personnes à votre charge : GRATUIT

Concrètement ?

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Mutualité

Que couvre cette cotisation ?

Cette cotisation vous donne droit aux nombreux avantages qui sont largement détaillés dans la page ci-contre. Une brochure détaillant l'ensemble des avantages et services liés à cette cotisation sera bientôt disponible chez votre conseiller mutualiste, n'hésitez pas à la lui demander.

Les avantages et services organisés dans le cadre de l'assurance complémentaire sont octroyés aux membres en règle de cotisations.

Plus d'infos : auprès de votre conseiller mutualiste ou sur www.mc.be/cotisations

(1) Jean Hermesse, Le recours des assureurs privés est rejeté, En Marche 1^{er} décembre 2011

Mutualité chrétienne Brabant Wallon
54 Bd des Archers, 1400 Nivelles
Éditeur responsable : Jean-Marc Dieu
Fax : 067/21.42.69
E-mail : brabant.wallon@mc.be - www.mc.be

Tél. 067 89 36 36

Assurance complémentaire

Davantage pour votre santé

Depuis début janvier, en tant que membre MC, vous pouvez bénéficier des nouveaux avantages de l'assurance complémentaire 2012 à savoir : l'extension de l'avantage "optique" et de l'avantage "contraception" à tous, quel que soit l'âge; une amélioration de l'intervention pour la logopédie et l'ouverture en avril d'un nouveau magasin d'optique et de vente de matériel paramédical "Qualias" à Court-St-Etienne. Notre slogan révèle notre projet : "La solidarité, c'est bon pour la santé". En 2012, ce sera plus que jamais le cas ! Découvrez ci-dessous un panel de ces avantages.

AVANTAGES ET SERVICES EN 2012

Au fil des jours

Sport et diététique

Pour tous : intervention annuelle de 35 euros en cas de pratique régulière dans un club sportif ou en cas de recours aux services d'une diététicienne.



© Japherimages

Vaccination

Pour tous, remboursement des tickets modérateurs pour la plupart des vaccins jusqu'à concurrence de 25 euros.

Naissance et adoption

A chaque naissance ou adoption d'un enfant, vous recevez un montant de 350 euros (dont 100 euros en chèque cadeau Prémaman) lors de l'inscription de votre enfant dans notre mutualité.

Hospitalisation

Hospi Solidaire

L'Hospi Solidaire : il s'agit d'une couverture hospitalisation dont bénéficient tous les adultes et enfants du ménage. Elle intervient dans les frais d'hospitalisation quels que soient l'âge, l'état de santé (pas de questionnaire médical)... L'Hospi Solidaire prend aussi en charge les frais de l'hospitalisation de jour ainsi que les frais de la personne accompagnante.



© Van Paris - Nacho Moro

Contraception

Plus

Pour toutes, intervention de 36 euros/an (pilules, patch, injection et anneau vaginal) ou de 100 euros tous les trois ans (stérilites, implant contraceptif).

Soins des petits

Remboursement intégral des tickets modérateurs pour les soins médicaux et paramédicaux (consultations chez le pédiatre, le médecin généraliste, le kiné, les soins infirmiers) de votre enfant de moins de 7 ans.

Logopédie

Plus

Intervention de 10 euros à raison de 75 séances pour les consultations de logopédie. **NOUVEAU :** Intervention de 20 euros pour les tests de QI //

Dentisterie - orthodontie

Interventions importantes dans le coût des soins dentaires prodigués dans les 8 cabinets de l'ASBL Santé et Participation (Wavre, Braine-l'Alleud, Nivelles (centre et hôpital),



© Shutterstock

charge les frais de l'hospitalisation de jour ainsi que les frais de la personne accompagnante.

Maladies graves et coûteuses

Dans le cadre de l'Hospi Solidaire, un forfait de 150 euros est octroyé pour les maladies graves et coûteuses. Ce montant peut aller jusqu'à 1000 euros, si vous êtes affilié à une assurance hospitalisation facultative.

Convalescence

Possibilité de séjour dans des centres spécialisés à la mer ou dans les Ardennes. Intervention partielle de l'Hospi Solidaire pour les patients aigus.

Service pensions

Calculs prévisionnels et aide à la constitution des dossiers.

Inforsanté

Informations, documentation et animations concernant la santé.

Rixensart, Louvain-la-Neuve, Tubize, Perwez et Jodoigne).

Lunettes, verres et lentilles

Plus

Pour tous, quel que soit l'âge, 4 remboursements de 50 euros pour l'achat de verres ou montures ou lentilles. A Opti Jodoigne (5, rue de la Bruyère à Jodoigne) : réductions jusqu'à 30 % pour les membres MC.

NOUVEAU : Ouverture en avril d'un deuxième magasin d'optique à Court-St-Etienne //

Garde d'enfants malades à domicile

Sur TOUT LE BRABANT WALLON, la Mutualité organise son propre service de garde, en collaboration avec AIDE & SOINS A DOMICILE : gratuité pour les 10 premières prestations.

Homéopathie

Intervention à raison de 30 % du prix des médicaments prescrits et reconnus par la mutualité chrétienne avec un maximum de 175 euros par an.

Ostéopathie, chiropraxie, acupuncture et mésothérapie

Intervention de 10 euros par séance d'ostéopathie, de chiropraxie, d'acupuncture ou de mésothérapie (max. 6 séances par an et par bénéficiaire). Les soins doivent être dispensés par un prestataire reconnu par la Mutualité chrétienne.

Transports urgents en ambulance (appel au 100)

Garantie que le montant restant à votre charge n'excèdera pas 75 euros (conditions : voir brochure)

Transports par hélicoptère

L'intervention est plafonnée à 500 euros.

Transports non urgents

Nous intervenons aussi en cas de transports non urgents : entrée et sortie d'hôpital, dialyse, chimiothérapie...

Journal "En Marche"

Un journal mensuel proche de vos préoccupations.



© Shutterstock

Bien-être à domicile

Aide et soins à domicile

Les services d'aides familiales, de soins infirmiers, le service social, des bénévoles... collaborent pour vous assurer aide et soins chez vous dans les moments difficiles.

Services infirmiers

La mutualité collabore avec le service infirmiers de la Croix Jaune et Blanche. L'affiliation et le coût de certaines prestations sont pris en charge par la Mutualité chrétienne.

Vital

Intervention dans le coût d'un appareil de Vital. Cet émetteur per-

met de lancer une demande d'aide 24h sur 24 et garantit ainsi plus de sécurité à domicile pour les moins valides.

Qualias

Vous y trouverez du matériel médical en vente ou en location : cannes, lit, voiturettes, aérosol, matériel d'incontinence...

Qualias Nivelles : 56 Bd des Archers, 067/89.36.81

Qualias Jodoigne : 5 rue de la Bruyère, 010/86.09.07

NOUVEAU : En avril prochain, ouverture d'un nouveau magasin à Court-St Etienne //

Vacances et loisirs

Assurance et assistance à l'étranger

World Assistance : une assurance santé gratuite pour les séjours à l'étranger, prise en charge (sous conditions) des frais de soins de santé et rapatriement si nécessaire. Un service d'assistance 24h sur 24. (voir En Marche 15 décembre 2011)

Avantages financiers

Intervention de 25 EUR pour les enfants de 5 à 14 ans en cas de séjour (non organisés par J&S): camps de vacances, plaines de jeux et classes (vertes, neige, mer...). Ristournes sur les voyages avec l'UCP.



© ibacphoto

La MC en mouvements

A chaque moment de la vie, des services et des mouvements qui vous concernent ...

Jeunesse et Santé (J&S), l'UCP mouvement social des aînés, Altéo mouvement social de personnes malades, valides et handicapées.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller mutualiste, au 0800/10 9 8 7 ou sur www.mc.be

Les nouveaux avantages de l'assurance complémentaire 2012 seront d'application sous réserve de l'accord de l'Office de Contrôle des Mutualités.